

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE LIGUE

Séance du 2 décembre 2025 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Christophe PORTE

Philippe BOLMONT (visio)
Pierre Alexandre COUSIN
Françoise LAPICQUE

Emmanuel LEGRY (visio)
Bernard SIMONIN (visio)

Corinne STOFFEL (visio)
Point N°5 uniquement
Dominique THIRION

Assistant :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général
Guillaume KRATZ, DGA - Directeur de l'E.T.A.P.E.

Invité :

Thierry WICK, Manager Développement et Formation

Le Président Christophe PORTE ouvre la séance à 18h40 en remerciant les participants pour leur présence.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE, informe le Bureau de son déplacement en Allemagne la semaine passée, à l'occasion des célébrations du centenaire de la Fédération Allemande de Tennis de Table. Lors de cet événement, il a rencontré le Président de la ligue de Sarre, lequel a exprimé le souhait d'inviter une équipe représentative du Grand Est en 2026, à l'occasion d'un tournoi et d'une grande fête organisée durant le week-end de la Pentecôte pour célébrer cet anniversaire.

Le Bureau prend note de cette invitation et des contraintes calendaires associées, en précisant qu'un échange ultérieur devra déterminer la faisabilité de la participation du Grand Est à cet événement.

POINT 2 - INFORMATIONS DU DIRECTEUR GENERAL (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, présente un état des lieux des dossiers en cours, en particulier concernant les demandes de subvention. La Ligue reste en attente de la décision de la Région Grand Est concernant la nouvelle convention triennale 2026-2028.

S'agissant du Projet Sportif Fédéral, la situation est décrite comme nettement plus incertaine. Les informations remontées à ce stade laissent présager une baisse pouvant atteindre 50 % des subventions, sans visibilité claire sur les modalités de répartition des fonds restants.

Les demandes de subventions exceptionnelles destinées aux manifestations organisées par la Ligue sont par ailleurs en cours d'instruction. Une diminution estimée à 10 % des soutiens financiers émanant des collectivités est anticipée.

Le Directeur Général rend compte des réunions auxquelles il a participé récemment, tant avec la Région Grand Est qu'avec la FFTT dans le cadre des échanges entre directeurs de ligue, portant notamment sur les problématiques liées à la formation et aux pôles espoirs. Il indique également qu'il rencontrera la semaine prochaine les directeurs des autres ligues sportives du Grand Est afin de poursuivre ces travaux.

Aucun élément particulier n'est à signaler concernant les ressources humaines. Sur le plan interne, il annonce la poursuite du déploiement des nouveaux logiciels de facturation au sein de la Ligue, ainsi que la préparation du renouvellement des contrats des photocopieurs, dont la mise en place est prévue pour le début de l'année 2026.

POINT 3 - ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE DU 06/12/25

Projet « Harmonisation du tarif des licences et Plan de Professionnalisation »

Le Président rappelle que la prochaine Assemblée Générale Fédérale du 6 décembre 2025 sera amenée à se prononcer sur un projet visant à harmoniser, à l'échelle nationale, les tarifs des licences ainsi qu'à mettre en œuvre un plan de professionnalisation fédéral et territorial. Ce projet, présenté en détail lors des travaux préparatoires, poursuit l'objectif de rendre le système plus lisible, plus équitable, et mieux adapté à la valeur actuelle du tennis de table et aux besoins du mouvement sportif.

Il est expliqué que l'harmonisation entraînera la disparition des modèles tarifaires disparates observés aujourd'hui entre territoires. La réforme prévoit notamment un réalignement des catégories : la catégorie « cadets » sera intégrée à la catégorie adulte, qui regroupera désormais cadets, juniors, seniors et vétérans. Si la réforme est adoptée en Assemblée Générale Fédérale, son entrée en application est prévue pour la saison 2027-2028 (au 1^{er} juillet 2027).

Ce projet inclut également une revalorisation progressive du tarif des licences loisirs, dont le niveau actuel est très inférieur à la valeur effective de la pratique et aux services attendus par les adhérents. L'approche retenue s'inspire des travaux engagés dans le Grand Est lors de la fusion des anciennes régions, avec un principe en ligne de mire qui est de garantir qu'aucune ligue et aucun comité ne perde de ressources dans cette transition.

Le second pilier du projet porte sur le plan de professionnalisation fédéral avec 13 emplois qui seront financés au sein des ligues métropolitaines, et 6 postes supplémentaires seront créés au siège de la FFTT, avec pour finalité de renforcer l'accompagnement des clubs, des comités et des bénévoles, et d'améliorer les services rendus aux territoires. Le financement fédéral pourra couvrir jusqu'à 40 000 € par poste et par an pour les ligues, tant que le poste est pourvu.

Ce point est acté par le Bureau, qui souligne l'importance de cette réforme pour la pérennité économique du mouvement pongiste et pour la professionnalisation des structures territoriales. Le projet sera soumis au vote lors de l'Assemblée Générale Fédérale du 6 décembre 2025.

POINT 4 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT) COMMUNICATION ET VALORISATION DES DIRIGEANTS (Bernard SIMONIN)

4.1- POINT D'ACTUALITE ADP

Le Vice-Président Délégué, Philippe BOLMONT, présente un état d'avancement des actions de la Branche Animation, Développement et Promotion menées à date.

Il revient d'abord sur le stage Summer Ping, organisé du 25 au 29 août, qui a affiché complet avec 40 participants, dont 8 féminines, confirmant la dynamique positive autour de ce rendez-vous estival.

Il annonce ensuite que la 4^{ème} édition du Winter Ping se déroulera du 16 au 20 février 2026 à Pont-à-Mousson. Ce stage, réservé aux jeunes de moins de 20 ans et limité à 30 places, dispose encore d'une vingtaine de disponibilités à la date de la réunion.

Concernant le Ping Santé, Philippe BOLMONT indique que trois conventions sont actuellement signées. Trois autres conventions sont en attente de validation. Deux formations sont programmées : l'une portant sur l'animation Ping Santé, l'autre sur le volet « moniteur de ping sur ordonnance ».

S'agissant du dispositif « Une école, une table », il précise que 30 demandes ont été déposées via l'USEP :

- 1 école dans les Ardennes (08)
- 1 dans la Marne (51)
- 1 en Haute-Marne (52)
- 1 en Meurthe-et-Moselle (54)
- 16 en Moselle (57)
- 1 dans le Bas-Rhin (67)
- 9 dans le Haut-Rhin (68)

La Ligue a proposé 8 écoles titulaires et 3 écoles remplaçantes à la Fédération, qui procédera à la validation finale. Les critères utilisés privilégient les établissements ayant déjà candidaté à plusieurs reprises ainsi que ceux situés à proximité d'un club volontaire et en capacité de mener des actions pédagogiques locales.

Enfin, un point est effectué sur les formations Initiateur de Club, avec trois sessions déjà organisées ou en cours :

- une formation portée conjointement par les CD 54 et CD 55, réunissant 4 candidats
- une formation menée par les CD 57 et CD 67, avec 3 candidats
- une formation coorganisée par les CD 67 et CD 68, rassemblant 11 candidats

4.2- POINT D'ACTUALITE CVD

Le Vice-Président, Bernard SIMONIN, présente l'avancement des actions engagées dans le cadre de la communication et de la valorisation des dirigeants, en continuité avec les orientations définies lors du séminaire de Ligue du mois de septembre.

Il annonce tout d'abord la création prochaine d'une page TikTok dédiée à la Ligue, pour renforcer la visibilité de ses actions auprès du public jeune et moderniser les supports de communication. Le lancement officiel de cette page sera accompagné de la diffusion d'une première série de courtes vidéos réalisées à l'occasion des Internationaux Jeunes du Grand Est des 20 et 21 décembre 2025.

Bernard SIMONIN précise également que la Ligue souhaite mettre en valeur les clubs en réalisant des vidéos courtes tournées directement sur le terrain. À ce jour, 12 clubs se sont portés candidats. L'objectif est d'en retenir un par anciens territoires afin de réaliser trois vidéos avant la fin de la saison.

Enfin, il informe le Bureau que la revue régionale du Grand Est Tennis de Table (GETT) sera distribuée aux clubs dans les prochains jours, revue qui, comme à son habitude valorisera les actualités, projets et initiatives portés collectivement par la Ligue et ses territoires.

4.3- ETAPES DSVE 2025/2026

Philippe BOLMONT présente l'état d'avancement du dispositif « Du Stade vers l'Emploi » pour la saison 2025/2026. Il rappelle que quatre étapes ont été programmées depuis le début de la saison.

La première étape s'est tenue à Rethel (Ardennes) le 14 octobre 2025, réunissant 70 participants et 5 entreprises partenaires.

Elle a été suivie d'une seconde étape à Dorlisheim (Bas-Rhin) le 16 octobre 2025, qui a rassemblé environ 100 participants ainsi qu'une quinzaine d'entreprises.

Une étape était initialement prévue à Forbach (Moselle) le 25 novembre 2025, mais celle-ci a été reportée au début de l'année 2026, la date définitive restant en attente de confirmation.

Enfin, une nouvelle étape doit se dérouler à Verdun (Meuse) le 3 décembre 2025, où une forte participation estimée à près de 120 personnes est attendue.

4.4 AUTRES

Commission Régionale des Jeunes

Philippe BOLMONT informe le Bureau de la tenue prochaine de la première réunion de la Commission Régionale des Jeunes, programmée le jeudi 4 décembre. Pour rappel, l'objectif principal de cette commission est d'associer davantage les jeunes licenciés à la réflexion sur les actions menées par la Ligue et favoriser leur participation à la vie institutionnelle.

Six jeunes représentants, désignés par leurs comités départementaux, composeront cette première mandature :

- Nolan JOHNSON pour l'Aube
- Liv STAB pour la Moselle
- Joachim BARCELO pour la Marne
- Lola GUILLAUME pour la Meurthe-et-Moselle
- Romane GAUDION pour les Ardennes
- Julie AROULD pour les Vosges

Le Bureau prend acte de cette information et se félicite de cette démarche qui renforce l'engagement des jeunes au sein des instances régionales.

Convention de développement avec les Comités Départementaux

Le Vice-Président poursuit son intervention en évoquant la convention de développement avec les Comités Départementaux. Il indique que, pour la première fois, l'ensemble des 10 Comités Départementaux du Grand Est ont signé la convention. Il précise que la garantie d'une rémunération minimale pour chaque action engagée a constitué un levier essentiel pour encourager l'adhésion des Comités et renforcer leur implication dans la mise en œuvre du projet de Ligue.

Dispositif « Crée mon club de Ping »

Il présente ensuite une demande reçue dans le cadre du dispositif «Créer mon club de Ping». Le club de Bar-le-Duc ASPTT, représenté par M. JACQUEMOT, a sollicité la Ligue fin septembre afin de créer un club rattaché à l'ASPTT. Après instruction du dossier, la Branche Animation, Développement et Promotion a dû notifier un refus, le projet étant situé à moins de 5 kilomètres d'un autre club FFTT, ce qui contrevient à l'un des critères d'éligibilité du dispositif, à savoir la non-concurrence avec un club existant à proximité.

À la suite de ce refus, le club demandeur a adressé un second courrier contestant notamment la lisibilité des critères d'accès. Philippe BOLMONT a souhaité présenter le dossier dans son intégralité au Bureau de Ligue.

Le Bureau de Ligue, considérant comme non respecté le critère important de non-concurrence, décide à l'unanimité des membres présents de ne pas intégrer le club de Bar Le Duc ASPTT dans son dispositif « Crée mon club de ping ».

POINT 5 - ORGANISATIONS EXCEPTIONNELLES (Corinne STOFFEL)

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, présente les préparatifs des prochaines organisations exceptionnelles portées par la Ligue.

Il souligne en premier lieu l'ampleur inédite de l'édition 2025 des Internationaux Jeunes du Grand Est, qui se tiendront les 20 et 21 décembre à Pont-à-Mousson.

Cette édition s'annonce record, avec 600 personnes attendues et 361 joueurs inscrits, contre environ 300 l'année précédente, chiffre qui constituait déjà le plus haut niveau de participation.

Afin de répondre à cette montée en puissance, une troisième salle a été ajoutée au dispositif, portant le total à une cinquantaine de tables de jeu. Vincent BLANCHARD insiste sur l'importance des moyens logistiques mobilisés, notamment en matière de manutention, de restauration et d'hébergement, rendus plus complexes par l'augmentation du nombre de participants et de surfaces utilisées. Un bilan complet sera établi à l'issue de cette édition, considérée comme une année test, afin de déterminer si le format pourra être reconduit dans les saisons à venir.

Philippe BOLMONT prend la parole pour indiquer que les membres de la Commission Régionale des Jeunes seront invités à assister aux Internationaux Jeunes, afin de leur permettre de découvrir de l'intérieur l'organisation d'un événement d'envergure et de favoriser leur immersion dans les responsabilités futures.

Concernant le 4^e tour du Critérium Fédéral National 1, prévu à Pont-à-Mousson du 13 au 15 mars 2026, Vincent BLANCHARD rapporte que la réunion d'organisation s'est tenue à la fin du mois de novembre. Aucun point particulier n'a été relevé, l'organisation suivant les modalités habituelles mises en place lors des précédentes éditions.

POINT 6 - GESTION DE L'ACTIVITE

6.1- POINT D'ACTUALITE (Emmanuel LEGRY)

Le Vice-Président en charge de la Gestion de l'Activité, Emmanuel LEGRY, fait un retour sur le déroulement des colloques d'arbitrage tenus en début de saison. Il indique que ces rencontres se sont bien déroulées et qu'aucune difficulté particulière n'a été constatée concernant les désignations d'arbitres et de juges-arbitres, tant pour le championnat par équipes que pour le Critérium fédéral.

Il informe également que plusieurs formations d'Arbitre Régional (AR) et de Juge-arbitre du championnat par équipes (JA1) ont été organisées les 25 et 26 octobre 2025. Parallèlement, une formation JA2 est en cours. Elle se déroule en visioconférence et réunit 10 participants.

Une formation de formateurs AR-JA1 et JA2-JA3 est programmée à Troyes du 20 au 22 février 2026. De plus, plusieurs sessions de formation AR-JA1 se tiendront les 17 et 18 janvier 2026, respectivement à Troyes, Châlons-en-Champagne et Audun-le-Roman.

6.2- INFOS COMMISSION SPORTIVE REGIONALE (Françoise LAPICQUE)

La Présidente de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE, rend compte du bon déroulement du championnat par équipes depuis le début de la saison.

Plusieurs clubs ont souhaité néanmoins attirer l'attention des élus de la Ligue sur une situation concernant le club de Freyming St Maurice LTDP, impliqué dans des difficultés récurrentes relatives à des compositions d'équipe non conformes au règlement, à plusieurs reprises, pour l'équipe 1 engagée en GE Élite.

Françoise LAPICQUE précise qu'à chaque fois, une notification de pénalisation automatique a été adressée au club par la Commission Sportive.

Le Bureau, considérant l'impact de ces irrégularités sur l'équité sportive et sur les résultats de la poule et des divisions inférieures, conteste la dernière pénalisation automatique et demande formellement à la CSR de se saisir du dossier.

Françoise LAPICQUE fait ensuite état d'une augmentation exceptionnelle du nombre d'inscrits au Critérium fédéral. Après 1 947 inscrits au 1^{er} tour, le 2^{ème} tour en compte 2 112, soit un record historique depuis la création de la Ligue Grand Est. Cela représente 26 % des licenciés, et chez les jeunes (benjamins à juniors), environ 50 % des licenciés compétition, avec un taux de reconduction compris entre 60 et 80 % selon les catégories.

S'agissant des Interclubs, elle indique que le 1^{er} tour s'est achevé tardivement dans deux des trois sites d'organisation. Un rappel du règlement sera fait aux juges-arbitres en vue du 2^{ème} tour, notamment sur des points non appliqués lors de la première journée. Une réforme du règlement de cette compétition est également envisagée pour la saison prochaine.

Elle informe également que l'Instance Régionale de Discipline (IRD) a été saisie d'un appel concernant un carton rouge attribué lors du 1^{er} tour du Critérium Régional 1 à Metz.

Enfin, elle précise que les inscriptions pour les nouvelles équipes engagées en GE7 pour la seconde phase du championnat par équipes sont désormais ouvertes.

POINT 7 - FINANCES (Dominique THIRION)

7.1- POINT FINANCIER

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, présente au Bureau la situation financière actualisée de la Ligue au 2 décembre 2025.

Il rappelle tout d'abord la situation des clubs au regard de leurs engagements financiers. Les données issues de SPID montrent un solde global de 147 235,15 €.

Le taux de recouvrement, en hausse par rapport à janvier 2025, atteint 82,88 %, contre 80,15% au début de l'année. Dominique THIRION souligne que cette progression, bien que positive, appelle à poursuivre les efforts de suivi des encaissements, notamment auprès des clubs les plus en difficulté. Il précise que 182 clubs adhèrent actuellement au prélèvement automatique, sur 295 clubs affiliés, soit 62% des clubs.

Le Trésorier conclut en indiquant que la situation financière de la Ligue demeure saine et bien pilotée, tout en soulignant la nécessité de maintenir une vigilance continue sur le recouvrement des dettes des clubs et sur l'évolution des engagements dans les prochains mois.

7.2- AJUSTEMENTS - TARIFS ANNEXES 2025/2026

Vincent BLANCHARD informe le Bureau que la Fédération Française de Tennis de Table a relevé le barème des indemnités kilométriques à 0,35 €/km, avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026. Une réflexion sera engagée au sein de la Ligue afin d'étudier l'opportunité d'un alignement sur ce barème fédéral, et une proposition formalisée sera présentée au Conseil de Ligue pour une éventuelle mise en application à compter de la saison 2026/2027.

Sur proposition de la Responsable Régionale Détection, Elisa VACCARA, il soumet ensuite au Bureau une modification des tarifs annexes 2025/2026, consistant en l'ajout d'un tarif de 10 € applicable aux participants du Top Régional Détection, qui se déroulera le samedi 31 janvier 2026.

La proposition est mise au vote et adoptée à l'unanimité des membres présents.

POINT 8 - SECRETARIAT GENERAL (Pierre-Alexandre COUSIN)

8.1- STATISTIQUES

Le Secrétaire Général, Pierre-Alexandre COUSIN, présente l'évolution du nombre de licenciés arrêté au 30 novembre 2025, en comparaison avec la même date en 2024. Il indique en premier lieu que la Ligue compte désormais 13 619 licenciés, contre 13 575 un an auparavant, soit une progression légère mais réelle de + 44 licences, correspondant à +0,32%. Cette relative stabilité globale masque toutefois des évolutions plus contrastées selon les types de licences, les catégories de joueurs et les territoires.

Il souligne que les licences compétition poursuivent une dynamique favorable, passant de 7840 à 8242 licenciés, soit une hausse de +402 licences (+5,1 %). À l'inverse, les licences loisir diminuent, de 5 562 à 5 246 licences (-5,7 %), tandis que les licences découverte enregistrent une baisse importante, passant de 173 à 130 licences, soit -24,9 %. Ces chiffres confirment que la pratique compétitive demeure solide dans le Grand Est, tandis que le loisir

et la découverte, pourtant essentiels au renouvellement de la base pratiquante, connaissent un essoufflement marqué.

Concernant la situation départementale, le Secrétaire Général rappelle que plus de 70 % des licenciés sont concentrés dans cinq départements, la Moselle (2657 licences), le Bas-Rhin (2414), la Meurthe-et-Moselle (2137), la Marne (1320) et le Haut-Rhin (1295). À l'inverse, plusieurs territoires enregistrent des reculs, notamment la Haute-Marne, qui passe de 468 à 428 licences (-8,5 %), et les Ardennes, de 960 à 928 licences (-3,3 %). La Meuse connaît une progression importante, passant de 489 à 633 licences, soit +144 licences (+29 %). L'Aube, quant à elle, progresse également, de 638 à 653 licenciés.

La répartition par catégories de joueurs met en évidence un vieillissement relatif du public pongiste. Les vétérans représentent 43 % des licenciés, en hausse par rapport à 2024 (41,7%). Les séniors restent stables autour de 18 %, tandis que l'ensemble des catégories jeunes (poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors) sont en légère baisse.

Le Secrétaire Général attire également l'attention sur la mixité, qui reste limitée, les femmes représentant 15,6 % des licenciés, contre 15,8 % en 2024. Cette stabilité, associée à une sous-représentation persistante, montre la nécessité de poursuivre et renforcer les actions en faveur du développement du ping féminin.

Ces orientations feront l'objet d'un suivi spécifique dans les prochains mois, en lien avec les comités départementaux et les clubs.

8.2- MODIFICATION DU CALENDRIER REGIONAL 2025/2026

Le Secrétaire Général informe le Bureau qu'à la suite de la modification du calendrier fédéral qui prévoit désormais l'organisation des Championnats de France Séniors les 13 et 14 juin 2026, il est nécessaire d'ajuster plusieurs dates du calendrier régional 2025/2026 afin d'éviter toute incompatibilité et de garantir le bon déroulement des différentes compétitions.

Il propose ainsi les adaptations suivantes :

- Les Championnat du Grand Est sont déplacés et se tiendront désormais à Saint-Dié-des-Vosges, les 23 et 24 mai 2026
- Les tournois nationaux d'Épernay-Plivot et d'Épinal sont également déplacés et auront lieu les 13 et 14 juin 2026

Enfin, les Internationaux Jeunes de Mulhouse sont reprogrammés aux 25 et 26 avril 2026, une date correspondant aux finales régionales par classements. Afin d'éviter tout conflit entre les deux épreuves, les organisateurs des Internationaux Jeunes intégreront dans leur règlement une clause précisant qu'un joueur qualifié aux finales régionales par classements ne pourra pas participer aux Internationaux Jeunes de Mulhouse.

Le président soumet ces modifications au vote du Bureau.

Les ajustements proposés sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

A noter que le club du TT Haguenau Wissembourg, initialement chargé d'organiser les Championnats du Grand Est, vient de se voir attribuer par la Fédération l'organisation de la Coupe Nationale Vétérans les 2 et 3 mai 2026.

POINT 9 - INFOS DU DIRECTEUR DE L'E.T.A.P.E. (Guillaume KRATZ)

Le Directeur de l'Equipe Territorial des Actions de Proximité et d'Encadrement, Guillaume KRATZ, présente un bilan complet des actions menées au sein du pôle Détection-Performance depuis le début de la saison.

Il revient tout d'abord sur les stages organisés durant la période de la Toussaint. La première édition du Perf'Ping, tenue du 20 au 24 octobre 2025 au CREPS de Nancy, a rassemblé 23 jeunes joueurs, sous la direction de Corentin Lamaze. Les prochaines dates sont d'ores et déjà fixées du 13 au 17 avril 2026.

Le stage régional de la Toussaint, organisé du 27 au 30 octobre 2025 à Pont-à-Mousson, a réuni 30 joueurs issus du nouveau Groupe Régional Détection, du Pôle Espoir ainsi que quelques sélections complémentaires.

Guillaume KRATZ souligne ensuite les performances obtenues lors des Internationaux Jeunes de Namur, où neuf jeunes du Grand Est étaient engagés. Les résultats ont été particulièrement remarquables, avec plusieurs podiums et victoires dans différentes catégories, notamment un triplé Grand Est en minimes filles et la première place du Grand Est au classement par équipes. Il rappelle également les résultats enregistrés lors du Critérium Fédéral N1 à Châtenay-Malabry, durant lequel Simon CLIN a remporté le tableau Cadets A, confirmant son excellent début de saison.

Au niveau international, il est signalé que plusieurs jeunes ont porté les couleurs du Grand Est avec succès, notamment lors du Stiga Masters en Belgique, où Avelina DIRMENT NUNEZ et Lucas REINBERGER se sont distingués. Par ailleurs, Charlotte LUTZ est une nouvelle fois sélectionnée en Équipe de France pour participer à la Coupe du Monde par équipes mixtes, organisée du 30 novembre au 7 décembre 2025 à Chengdu, en Chine.

Concernant les actions de détection, le directeur de l'E.T.A.P.E. fait état du succès de la tournée Détect'Ping, dont les premières étapes se sont déroulées à Gueux Tinqueux et à Toul, réunissant respectivement 22 et 36 enfants.

Un premier stage de découverte du Pôle Espoir a été organisé du 25 au 27 novembre 2025 au CREPS de Strasbourg. Huit jeunes de la détection régionale y ont participé, sous la direction d'Elisa VACCARA. L'objectif de ce stage est de préparer les joueurs qui présentent les meilleurs profils en vue d'une éventuelle entrée au Pôle Espoir à court ou moyen terme.

POINT 10 - DIVERS

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président remercie les participants pour leur présence et clôture la réunion.

La séance est levée à 21h45.

Le Président
Christophe PORTE



Le Secrétaire Général
Pierre-Alexandre COUSIN

